



attac

# Le Courriel d'information

n° 156 – Vendredi 04 août 2000.

## TOBIN POUR... TOBIN !

### Dans ce numéro

- 1- Taxe Tobin, l'avenir. (encore)
- 2- Mobilisations face au G8 d'Okinawa
- 3- L'ONU et les multinationales
- 4- Trafic international de femmes colombiennes
- 5- ATTAC Tunisie

### En bref...

- 1- *Taxe Tobin, l'avenir. (encore).* James Tobin sort de son silence au sujet des mobilisations citoyennes autour de son idée de taxation des transactions financières. Il vient de signer l'appel mondial des économistes.
- 2- *Mobilisations face au G8 d'Okinawa.* Voici le compte rendu du représentant d'ATTAC à Okinawa durant la réunion du G8. Il a bien entendu participé aux mobilisations citoyennes contre un sommet qui a coûté... 5,5 milliards de francs rien que pour l'organisation. Une somme assez importante pour relever du fardeau de la dette des populations entières...
- 3- *L'ONU et les multinationales.* L'ONU fait des yeux de biches pour demander aux multinationales de sauver les « valeurs occidentales » et le processus de mondialisation libérale... Par delà le secrétaire général Kofi Annan permet à des patrons de multinationales d'utiliser l'ONU pour se redonner une virginité.
- 4- *Trafic international de femmes colombiennes.* Quelques nouvelles affligeantes avant les rendez-vous de la Marche des femmes pour l'an 2000 en octobre à Bruxelles, Washington et New York : les femmes premières victimes d'une mondialisation à la fois libérale et sexiste.
- 5- *ATTAC Tunisie.* Depuis l'emprisonnement et les jugements, depuis les mobilisations internationales en faveur du RAID, le gouvernement tunisien continue ses agressions contre l'association.

### Taxe Tobin, l'avenir. (encore)

James Tobin vient de signer l'appel des économistes en faveur de la Taxe... Tobin ! Depuis quarante ans le professeur James Tobin a participé de manière intensive aux différents débats tant universitaires que politiques. Il a publié des travaux sur de nombreux sujets macroéconomiques. Il a reçu le prix Nobel en 1981 pour ses recherches sur les relations de la bourse et des investissements en équipements des entreprises.

Il a aussi été l'un des trois membres du Conseil Economique du Président durant la présidence de Kennedy. Durant cette période il a aidé à mettre au point une politique de taxation et de dépenses publiques qui a permis au taux de

chômage d'atteindre le plus bas niveau depuis la seconde guerre mondiale.

James Tobin a commencé de penser aux différents arguments en faveur de taxes sur les transactions financières à partir de la fin des années 70. Depuis cette époque de nombreux autres économistes ont développé certains de ses arguments dans différentes directions et ont examiné la faisabilité technique de taxes de ce type (citons par exemple les professeurs Felix, lui aussi signataire de l'appel, Schmidt, dont différentes études sont publiées sur le site Internet, Spahn à l'origine de l'idée d'une taxe Tobin à deux vitesses et les membres du Conseil scientifique qui travaillent sur la question).

Aujourd'hui, deux mois après sa publication, cet appel est signé par près de deux cent économistes de plus de trente pays différents.



attac

Compte tenu de la période... estivale il s'agit déjà d'une collection représentative de professionnels qui pensent la Taxe Tobin non seulement faisable, mais plus encore utile.

Aujourd'hui à l'ONU une équipe dirigée par John Langmore se met au travail suite au vote de l'article 111e(bis) de la déclaration finale du sommet international de Genève, Copenhague +5 (1), afin de produire une étude internationale sur la faisabilité technique de la taxe Tobin.

Il ne tient qu'à vous de diffuser et de faire connaître cet appel auprès des économistes afin de pouvoir recueillir plus encore de signatures. Celles-ci viendront appuyer le travail engagé par différentes organisations partout dans le monde afin de promouvoir la mise en place de la taxe Tobin.

Texte de l'appel des économistes (il existe aussi en allemand, en anglais, en arabe, en espagnol et en portugais)

<http://attac.org/fra/asso/doc/doc18.htm>

Liste des signataires :

<http://attac.org/fra/asso/doc/doc18sign.htm>

(1) texte extrait de la déclaration finale du sommet de l'ONU en juin dernier.

111. Promote, through international action, the mobilization of new and additional resources for social development by, inter alia:

(...)

(e)bis Conducting a rigorous analysis of advantages, disadvantages and other implications of proposals for developing new and innovative sources of funding, both public and private, for dedication to social development and poverty eradication programmes

Ce paragraphe a pu être voté par les différents pays grâce à l'intense travail de lobbyisme effectué par les différentes organisations réunies, depuis le sommet alternatif de Genève 2000, en réseau mondial autour de la Taxe Tobin. Citons en particulier Jong Sung You (Citizen's Coalition for Economic Justice, Corée) et Robin Rood (Halifax Initiative, Canada). Voir aussi le compte rendu de l'atelier thématique sur la taxation des transactions financières :

<http://attac.org/geneve2000/textes/doc/crfrtax.htm>

Dean Baker, CEPR

Laurent Jésover, rédacteur [journal@attac.org](mailto:journal@attac.org)

## Mobilisations face au G8 d'Okinawa

Fin de siècle oblige, le sommet du G8 - réunissant les chefs d'Etat des sept principaux pays industrialisés et de la Russie- a été l'occasion pour la campagne mondiale Jubilé 2000 d'exiger à nouveau, et avec force, l'annulation immédiate de la dette des pays pauvres. L'occasion, aussi, pour de nombreux mouvements militants, d'affirmer leur solidarité avec la population d'Okinawa en lutte contre le maintien sur place d'importantes bases militaires américaines : l'île abrite 70% des installations US implantées au Japon - qui occupent jusqu'à 20% de la surface de la préfecture !

Vue d'une mappemonde, Okinawa apparaît comme une île abandonnée à l'immensité de l'océan Pacifique, bien loin au sud de Tokyo, dans les confins sub-tropicaux de l'archipel nippon. Belle erreur d'optique ! Okinawa n'a rien d'un coin perdu ; ou d'un paradis oublié. Véritable point névralgique, elle abrite en effet le principal complexe militaire américain construit outre-mer. Ce centre opérationnel concerne très directement la péninsule coréenne, le tout proche détroit de Taiwan et l'Asie du Sud-Est, voire en cas de crise le Golfe. La venue à grands frais du G8 en ce lieu précis ne relève ni du hasard ni d'une "mentalité insulaire" (selon le titre malheureux de la brochure publiée par Jubilé 2000 en Grande-Bretagne), mais d'une mentalité fort guerrière : par leur présence, les huit chefs d'Etat ont spectaculairement apporté leur caution au maintien des bases US.

Le sentiment pacifiste a des racines très profondes à Okinawa, qui fut le théâtre de l'une des plus sanglantes batailles de la seconde guerre mondiale. La population refuse d'être le point focal d'un éventuel conflit et ne veut pas que son territoire serve à dominer militairement d'autres peuples. De plus, entre agressions sexuelles et accidents de la route provoqués par des Marines, la présence des bases a des incidences quotidiennes. Les mouvements femmes sont particulièrement actifs pour exiger le départ des bases. En 1995, le viol d'une écolière de 12 ans par trois soldats américains a soulevé une émotion profonde et suscité une vaste mobilisation. Le gouvernement japonais et les autorités américaines ont dû promettre de délocaliser une première installation... puis ont annoncé qu'elle serait simplement reconstruite en un autre endroit, sur l'île même. Tokyo a jeté tout son poids et ses moyens financiers pour organiser le contre-feu et faire élire un nouveau gouverneur de préfecture, favorable cette fois aux bases.



attac

Les chefs d'Etat du G8 sont ainsi venus soutenir le nouveau gouverneur (que Clinton a symboliquement rencontré... pendant 5 minutes). L'essentiel des mobilisations qui se sont déroulées à l'occasion du sommet ont eu pour objectif premier le retrait du complexe militaire US. Les participants à la conférence de Jubilé 2000 ont introduit le thème de la dette ; ils ont manifesté à Naha et Naha, et se sont joints à la principale mobilisation d'ensemble, plus de 27.000 personnes encerclant d'une immense chaîne humaine la base de Kadena.

Trois semaines avant le G8, du 30 juin au 1er juillet, un réseau militant asiatique avait déjà organisé le Forum international d'Okinawa sur la sécurité des peuples. Les deux rapports introductifs à cette conférence furent présentés par Walden Bello (de Focus on the Global South) et par le japonais Muto Ichiyo. Le forum ne s'est pas contenté de dénoncer les accords militaires nippo-américains. Il a cherché à définir ce que pouvait être une politique de sécurité conçue du point de vue des peuples, en rupture avec les logiques dominatrices de grandes puissances. Il a dans cette perspective adopté une déclaration concernant plus spécifiquement la région Asie-Pacifique.

La conférence mondiale de Jubilé 2000 sur la dette des pays pauvres s'est, elle, réunie à la veille du G8, les 19-21 juillet. Deux délégués français y ont participé, le premier de la campagne "Pour l'an 2000 : annulons la dette" et le second d'Attac. L'Afrique était particulièrement bien représentée. Toutes les composantes de la campagne Jubilé étaient présentes avec, notamment, une forte délégation du Royaume-Uni et un rôle actif du réseau Jubilé-Sud (d'autres mouvements pour l'abolition de la dette n'étaient cependant pas représentés, comme le CADTM ou la campagne espagnole). La conférence a été préparée par Jubilé 2000 Japon, une large coalition présidée par Kitazawa Yoko qui inclut les Eglises, la confédération syndicale Rengo et le Pacific Asia Resource Centre (PARC). Ce dernier, en la personne d'Inoue Reiko, a introduit et animé les travaux.

La conférence a été l'occasion d'amorcer un échange sur les perspectives de la campagne dette, au-delà de l'année jubilaire 2000, certaines composantes (comme Jubilé-Sud) souhaitant maintenir leur réseau en l'état et d'autres (comme Jubilé-Japon) envisageant de se dissoudre pour poursuivre l'action sous de nouvelles formes (en l'occurrence, une coalition japonaise contre les institutions de Bretton Woods). Dans l'immédiat, un appel aux

dirigeants du G7 a été adopté à l'unanimité des participants. Il exige l'annulation des dettes illégitimes et qui ne sauraient être remboursées sans sacrifier la santé, l'éducation ou la vie même des populations appauvries. Il s'élève contre les conditionnalités imposées par les institutions financières internationales et demande la mise en place de mécanismes indépendants pour surveiller le processus d'annulation des dettes.

Une délégation de la conférence mondiale Jubilé 2000 a été reçue par le Premier ministre japonais Mori. Un geste politique inhabituel qui manifeste l'ampleur des mobilisations sur la dette. Mais cela n'a pas empêché le G8 de faire la sourde oreille et de ne prendre aucune nouvelle mesure pour soulager les peuples du tiers monde de ce joug. Comme quoi la campagne dette doit continuer. Comme se poursuivra le combat contre les bases militaires américaines à Okinawa.

Pierre Rousset, membre du groupe international.  
[inter@attac.org](mailto:inter@attac.org)

## L'ONU et les multinationales

Les multinationales signent le Pacte des Nations Unies sur les droits économiques et l'environnement

Des dirigeants des groupes DaimlerChrysler, Nike et Royal Dutch Shell se sont réunis jeudi 27 dans une salle habituellement réservée aux tractations diplomatiques, dans le cadre d'un programme des Nations Unies visant à faire appel à des sociétés multinationales pour la protection des droits économiques et de l'environnement dans les Etats où les gouvernements ne peuvent assurer cette protection.

Le secrétaire général Kofi Annan, nommé en 1997, a organisé et présidé cette session pour encourager les sociétés opérant à l'étranger à exporter les valeurs occidentales relatives aux droits des travailleurs et à l'environnement afin d'éviter une érosion du consensus ayant permis la liberté de commerce et les investissements.

Environ 50 multinationales se sont jointes à 12 associations de droit du travail et groupes de surveillance pour la signature d'une "convention générale" visant à la défense des droits de l'homme, à l'interdiction du travail des enfants, à la liberté d'organisation syndicale et au respect de l'environnement dans la conduite des affaires.



attac

Plusieurs signataires comptent parmi les principales cibles des groupes de protestation accusant les sociétés d'exploiter les travailleurs et de détruire les sols, les eaux et les forêts des nations pauvres.

A l'issue de la réunion, qui a duré toute la journée, Monsieur Kofi Annan a déclaré que "les sociétés ne doivent pas attendre que les Etats promulguent des lois pour verser des salaires décentes ou veiller au respect de l'environnement. Si les sociétés donnaient l'exemple, les gouvernements seraient davantage enclins à légiférer pour entériner les bonnes pratiques de celles-ci"

Depuis l'échec des négociations commerciales et les manifestations véhémentes de l'année dernière, à Seattle, les groupes multinationaux n'ont eu de cesse que de s'associer à certains de leurs opposants, en particulier les syndicats et les groupes de défense des droits économiques et de l'environnement. La convention initiée par les Nations Unies, l'exemple le plus évident des alliances de cette nature, marque une volonté de M. Annan de faire de l'organisation internationale un pouvoir plus efficace dans le domaine des conventions sociales et du travail.

Il est peu probable que cette tentative modifie le paysage économique dans l'immédiat. L'accord, qui a nécessité 18 mois de négociations, lie les signataires à une déclaration de principe plutôt qu'à un code de conduite ayant force de loi.

Plusieurs groupes de surveillance ont accusé les Nations Unies de participer à une opération de "blanchiment" qui permet aux entreprises parmi les plus puissantes et les plus riches de se draper de l'image respectable des Nations Unies, sans les contraindre à un effort particulier.

Cette session a toutefois révélé la dépendance mutuelle des Etats et des dirigeants des grandes entreprises dans leur effort de démontrer qu'ils aident les laissés-pour-compte lors des délocalisations des capitaux et des installations. Les Nations Unies, de même que d'autres organisations internationales, ont tenté de révéler les effets négatifs de la croissance des échanges internationaux et des investissements, mais ne peuvent agir isolément. Les sociétés multinationales, surtout celles qui suscitent des levées de boucliers sur la façon dont elles conduisent leurs affaires dans les nations pauvres, sont aujourd'hui empressées de s'associer aux organisations internationales.

"Cette convention générale pourrait bien devenir un partenariat historique, a déclaré M. Philip H. Knight, président-directeur général de Nike. Nous souhaitons qu'elle constitue un cadre pour un véritable progrès mondial et rompe notre isolement dans la gestion des questions cruciales".

Plusieurs détracteurs accusent Nike de mettre en oeuvre ou de tolérer des pratiques de travail illégales dans les usines qu'elle possède à l'étranger ou chez ses sous-traitants. La société Nike déclare souscrire aux normes internationales les plus exigeantes.

D'autres sociétés qui participaient à la réunion de jeudi ont également fait l'objet de critiques dans leurs opérations internationales, notamment Shell dans les projets menés au Nigéria. Un grand nombre de groupes de surveillance ont révélé que la compagnie pétrolière violait les normes en matière d'environnement et de droits de l'homme. Les sociétés Bayer, Dupont, Ericsson, Healthon/WebMD et Unilever comptent parmi les signataires de la convention, de même qu'Amnesty International et le World Wildlife Fund.

Des responsables des Nations Unies ont reconnu avoir eu des difficultés à intéresser certaines sociétés américaines, qui craignent de signer une convention qui les mènerait à adopter un profil contraignant sur le plan légal et les désignerait à l'attention du public. Interrogé, un fonctionnaire de l'organisation internationale a refusé de nommer les sociétés qui ont préféré s'abstenir de signer.

L'O.N.U. avait déjà tenté, dans les années 80, de mettre en place un système de normes internationales en matière d'investissement et de politique salariale. Ses efforts furent vains, car les groupes de défense des droits du travail, l'organisme international et les dirigeants des entreprises échouèrent à s'entendre sur les termes d'un accord.

Cette fois-ci, le secrétaire général Kofi Annan a emprunté neuf principes, exprimés en termes généraux, à des accords internationaux tels que la Déclaration des droits de l'homme et le Sommet de la Terre de Rio de Janeiro de 1992, tentant ainsi d'établir un accord sur des règles admises de longue date.

M. Annan a souligné la nécessité pour les entreprises d'accepter un système de normes même lorsque les nations dans lesquelles elles



attac

opèrent ne les y obligent pas. Selon le secrétaire général, une société opérant dans un pays qui interdit les organisations syndicales devrait permettre à ses propres salariés de se regrouper en syndicats et de présenter des revendications collectives. Une telle mesure opposerait les entreprises au gouvernement de la Chine populaire, où pratiquement toutes celles ayant participé à la convention détiennent des investissements.

L'Organisation des Nations Unies ne s'attend pas à une application stricte de la convention. M. Annan a déclaré que l'O.N.U. n'avait pas la "capacité ni le mandat" nécessaire pour réglementer les pratiques des entreprises. Plusieurs dirigeants d'entreprises ont prévenu que la convention serait vouée à l'échec si elle servait de base à des sanctions.

Des groupes de défense des salariés et de l'environnement, dont l'association Greenpeace, se sont refusés à signer cette convention, arguant dans une lettre adressée à M. Annan du fait que certains signataires (la lettre citait les entreprises Nike, Shell et Rio Tinto, la compagnie minière australo-britannique) étaient coupables de mauvaises pratiques dans leurs affaires à l'étranger et ne méritaient donc pas le rang de partenaires des Nations Unies.

Cette même lettre demandait à M. Annan de "réévaluer [son] approche générale des partenariats entre l'O.N.U. et les entreprises. La mission des Nations Unies et son intégrité sont en jeu", conclut cette lettre.

Il demeure que des observateurs extérieurs considèrent ce partenariat comme d'autant plus vital que le monde s'escrime avec l'idée que les nations éprouvent davantage de difficultés à réglementer, taxer ou instituer des pratiques commerciales de manière efficace lorsque les entreprises étendent leurs activités sur plusieurs pays, riches ou pauvres.

M. Jeffrey Garten, doyen de la Yale School of Management, estime que la tentative des Nations Unies de réglementer les questions du travail, de l'agro-alimentaire, de la sécurité et de l'environnement prendra quelques décennies à aboutir.

"Il existe tout simplement trop de questions qui doivent être traitées à l'échelle mondiale, et les infrastructures correspondantes n'existent pas, ajoute-t-il. On ne peut que les gérer, par des accords de partenariat entre les Etats, les entreprises et les organisations non gouvernementales".

Paru dans le New York Times le 27/07

Traduction Nassima Rahmani, traductrice bénévole [cooditrad@attac.org](mailto:cooditrad@attac.org)

Rappel : ATTAC participera aux manifestations qui se tiendront à New York durant le Forum du Millénaire organisé par l'ONU du 06 au 08 septembre.

Voir <http://attac.org/fra/asso/doc/doc22.htm>

## Trafic international de femmes colombiennes

L'ambassadeur des Pays-Bas à Bogota, Gijsbert J.A.M. Bos et la fondation Espérance, présenteront ce jeudi 27/07/00, un livre sur le trafic international de femmes colombiennes. Conformément aux chiffres officiels, on estime que plus de 50 mille femmes colombiennes de tous les âges, arrivent en Europe, abusées, dans le but d'exercer la prostitution. La fondation Espérance est une organisation non gouvernementale (ONG) qui dirige ses efforts vers la sensibilisation de la société face au trafic international des femmes, la prévention des plus vulnérables, l'aide aux victimes ou victimes potentielles du dit trafic. L'organisme a commencé ses actions en 1996 en Colombie et travaille conjointement avec des organisations internationales dans différents pays de destination, dans le continent européen. La séance de présentation du livre à laquelle assisteront des fonctionnaires du gouvernement, le corps diplomatique, des représentants du secteur privé et des moyens de communication ainsi que d'autres invités privilégiés, aura lieu à partir de 19h30 à l'ambassade royale des Pays-Bas. Le livre, qui est une analyse de l'exploitation journalistique de ce phénomène social, est le résultat d'un effort collectif de la fondation Espérance, qui doit sa naissance, son développement et sa croissance à l'appui permanent du gouvernement hollandais, ainsi qu'à celui de l'union européenne et celui de l'agence de coopération hollandaise NOVIB.

"Avec le temps, notre travail contre le trafic des femmes nous a montré au compte-gouttes une réalité, sans d'autres témoins que les victimes elles-mêmes, sans d'autres outils que la seule intuition, la surprise, la sensibilité, et la capacité à rêver, de ceux qui ont contact avec ce sujet" a soutenu la fondation.

Pour plus d'informations complémentaires, vous pouvez nous écrire ou nous contacter à : CONTACTO DE PRENSA : Pedro Fuquen Cel 3458000-Guarino Caicedo Cel 3506544 Lucila





attac

Almanza Pachon. Centro de documentación E-Mail : [colombia@andinet.com](mailto:colombia@andinet.com)  
Web: <http://www.fundacionesperanza.org.co>  
Apartado Aéreo : 055174114 Bogotá 2-Colombia Boletín INTER NOS

Parution : Correo Informativo 45  
[informativo@attac.org](mailto:informativo@attac.org)  
Traduction : [coordintrad@attac.org](mailto:coordintrad@attac.org)

## **ATTAC Tunisie**

Quand les agressions contre le RAID (Attac Tunisie), une association pacifique et légalement constituée cesseront-elles ?

Mohamed CHOURABI, cofondateur de RAID (Attac Tunisie), récemment emprisonné puis jugé pour "maintien d'une association non reconnue" et " diffusion de fausses nouvelles de nature à troubler l'ordre public", vient de se voir refuser le renouvellement de son passeport. Pourtant, celui-ci est un droit garanti par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et par la Constitution et la législation en vigueur.

Quelques jours auparavant, Mohamed CHOURABI s'est vu notifier le retrait d'un mois de salaire pour "service non effectué" ; c'est-à-dire pour absence injustifiée. Il était arbitrairement détenu à la prison de Mornag du 8 avril au 8 mai 2000.

Fathi CHAMKHI, président de RAID, emprisonné lui aussi, puis jugé pour les mêmes motifs, vit désormais sous une surveillance policière étouffante ; trois équipes d'agents des renseignements généraux se relayent devant chez-lui jour et nuit, terrorisant ainsi les voisins et intimidant les proches et les amis qui lui rendent encore visite, allant jusqu'à les interroger en pleine rue, un agent a même proposé de l'argent à une personne contre des renseignements sur les faits et gestes de Fathi CHAMKHI chez lui. Sa ligne téléphonique est

constamment perturbée et son courrier est contrôlé.

Pourtant, le 24 juin l'affaire de RAID a été jugée devant le tribunal de première instance de la ville de Grombalia (30 km au sud de Tunis). Fathi CHAMKHI et Mohamed CHOURABI ont été condamnés à un mois de prison ferme pour "maintien d'une association non autorisée". Fathi CHAMKHI a écopé d'une amende de 100 dinars (500 FFR) pour "diffusion de fausses nouvelles de nature à troubler l'ordre public". Les deux inculpés ont fait appel. De son côté, le procureur de la République a fait appel en demandant les peines maximales.

Le RAID déplore la persistance de l'attitude hostile des autorités à son égard et demande que soit mis fin à tous les agissements qui portent atteinte aux libertés fondamentales des membres du RAID. Nous exigeons, tout particulièrement, le renouvellement du passeport de Mohamed CHOURABI et le versement du mois de salaire qui lui a été injustement retenu. Nous exigeons aussi, le retrait de la surveillance policière qui porte une atteinte grave à la vie privée du président du RAID, Fathi CHAMKHI.

Ces mêmes autorités refusent toujours de respecter les formalités nécessaires à l'enregistrement du RAID au Journal Officiel, ce qui complique péniblement l'activité de l'association en l'empêchant de jouer pleinement son rôle dans la nécessaire mobilisation de la résistance citoyenne face aux agressions continues de la mondialisation libérale contre les intérêts vitaux du peuple tunisien.

Pour le RAID (Attac Tunisie)  
Le président  
Fathi CHAMKHI  
[tunisie@attac.org](mailto:tunisie@attac.org)